

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

Le 26 avril 2018

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, conformément à l'article 1027 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), que les immeubles ci-après désignés, seront vendus à l'enchère publique, en la salle du conseil de la MRC des Maskoutains, située au 795, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, LE JEUDI QUATORZE JUIN DEUX MILLE DIX-HUIT (14 juin 2018), à DIX HEURES (10 h) de l'avant-midi, à défaut du paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ou autres impositions auxquelles ces immeubles sont affectés et des frais encourus.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et en totalité le prix de l'adjudication, en argent comptant, par chèque visé ou certifié ou par mandat-poste libellé à l'ordre de la MRC des Maskoutains ou déposer une lettre d'une institution bancaire attestant qu'elle honorera un chèque fait par l'adjudicataire, à l'ordre de la MRC des Maskoutains, jusqu'à concurrence d'une somme égale ou plus élevée du prix de l'adjudication. Les paiements par carte de débit ou carte de crédit ne sont pas acceptés. Il devra aussi s'identifier et fournir des preuves à cet effet.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. S'il y a lieu et sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter, avec tous les droits de subrogation, pouvant exister. Ladite vente est effective sans la garantie légale.

LISTE

DANS LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SAINT-HYACINTHE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

<i>Adresse de l'immeuble</i>	<i>Nom du propriétaire indiqué au rôle d'évaluation</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Total incluant les frais</i>
• Rang Basse-Double	Eau de source Labrador Ltée	178,09 \$	0 \$	189,41 \$

Désignation cadastrale : lot 2 706 636 du cadastre du Québec.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

<i>Adresse de l'immeuble</i>	<i>Nom du propriétaire indiqué au rôle d'évaluation</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Total incluant les frais</i>
• 999, rue Claing	Lise Nadeau Jean Lachance	5 418,28 \$	493,06 \$	5 922,66 \$

Désignation cadastrale : lot 2 708 845 du cadastre du Québec.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

<i>Adresse de l'immeuble</i>	<i>Nom du propriétaire indiqué au rôle d'évaluation</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Total incluant les frais</i>
• 255, rue Bélanger	Sophie Laporte	3 024,87 \$	982,96 \$	4 019,15 \$

Désignation cadastrale : lot 1 956 364 du cadastre du Québec.

• 354, 5 ^e avenue	Corp. Puissance-Pouvoir Hébraïque	8 535,49 \$	1 386,09 \$	9 932,90 \$
------------------------------	-----------------------------------	-------------	-------------	-------------

Désignation cadastrale : lot 1 956 716 du cadastre du Québec.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

<i>Adresse de l'immeuble</i>	<i>Nom du propriétaire indiqué au rôle d'évaluation</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Total incluant les frais</i>
• 1475, rang des Quarante-Huit	Yves Gagnon	2 666,98 \$	564,19 \$	3 242,49 \$

Désignation cadastrale : lot 2 708 951 du cadastre du Québec.

DANS LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE RICHELIEU**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS**

<i>Adresse de l'immeuble</i>	<i>Nom du propriétaire indiqué au rôle d'évaluation</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Total incluant les frais</i>
• 49, rue St-Michel	Jean-Baptiste St-Pierre	6 797,75 \$	331,16 \$	7 140,23 \$

Désignation cadastrale : lot 3 218 392 du cadastre du Québec.

• 45, rue du Boisé	Dany Masse	9 141,44 \$	1 251,09 \$	10 403,85 \$
--------------------	------------	-------------	-------------	--------------

Désignation cadastrale : lot 3 218 693 du cadastre du Québec.

• 449, rang Bord-de-l'Eau Ouest	Chantal Magnan Robert Paradis	8 217,25 \$	1 479,71 \$	9 708,28 \$
---------------------------------	----------------------------------	-------------	-------------	-------------

Désignation cadastrale : lots 3 218 542 et 3 219 208 du cadastre du Québec.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

<i>Adresse de l'immeuble</i>	<i>Nom du propriétaire indiqué au rôle d'évaluation</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Total incluant les frais</i>
• 302, route 239	Eric Pépin	4 409,96 \$	294,65 \$	4 715,93 \$

Désignation cadastrale : lot 3 218 889 du cadastre du Québec.

DANS LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHEFFORD

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

<i>Adresse de l'immeuble</i>	<i>Nom du propriétaire indiqué au rôle d'évaluation</i>	<i>Taxes municipales</i>	<i>Taxes scolaires</i>	<i>Total incluant les frais</i>
• 909, Petit 8 ^e Rang	Réjean Lalumière	4 562,59 \$	922,05 \$	5 495,96 \$

Désignation cadastrale : lot 5 337 689 du cadastre du Québec.

Avis et liste préparés, affichés et donnés pour publication, le 26 avril 2018. Publiés dans le journal Le Clairon de Saint-Hyacinthe le 1^{er} mai 2018.

Signé à Saint-Hyacinthe, le 26 avril 2018.

La greffière,



M^e Magali Loisel, avocate